

REMANIEMENT DU CADASTRE

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de **RIVES-DE-L'YON** sont informés que les résultats provisoires du remaniement du cadastre leur seront communiqués.

À cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le plan minute de remaniement qui sera déposé à la mairie de **CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX**.

du 12/11/2025 au 13/12/2025 (inclus)
Aux heures d'ouverture de la mairie.

En outre, le géomètre se tiendra à leur disposition pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites

du 11/12/2025 au 13/12/2025

**Cette réception aura lieu de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 en mairie de
CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX**

**(y compris les jours non ouvrables suivants :samedi 13/12/2025 de 9h00 à
12h00)**

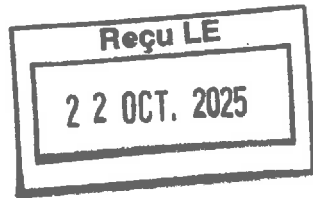
Le Maire,
Pour le Maire
L'Adjoint délégué





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE GESTION CADASTRALE
Centre des Impôts Foncier
Cité administrative Travot - rue du 93ème RI
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX



2395-017489-0043-0

**M LE MAIRE
4 RUE DES NOYERS**

85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE GESTION
CADASTRALE
Centre des Impôts Foncier
Cité administrative Travot - rue du 93ème RI
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Téléphone : 06 16 05 00 98
MÉL. : ptgc.850.la-roche-sur-
yon@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi , mardi, jeudi
et vendredi
de 8h45 à 12h et sur rendez-vous
Téléphone : 06 16 05 00 98

La Roche sur Yon, le 14/10/2025

Objet : Remaniement cadastral partiel de la commune de RIVES-DE-L'YON (VENDEE)
Référence : Arrêté préfectoral n° 2025-DCTAPE-60 du 11/02/2025

A M le maire de la commune de LA CHAIZE LE VICOMTE

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli - en vous priant de bien vouloir les faire publier et afficher dans les formes habituelles - un certain nombre d'avis relatifs aux travaux de remaniement du cadastre dans la commune de RIVES-DE-L'YON.

Vous êtes destinataire de ce document au titre de commune limitrophe à celle où se déroule l'opération de remaniement.

Pierre HERAULT

Inspecteur des finances publiques